



ARRÊTÉ

d'opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de PEZILLA LA RIVIERE

Le Maire de la Commune de PEZILLA LA RIVIERE

VU la déclaration préalable présentée le 09/04/2025 par Monsieur OLAGNIER Daniel,

VU l'objet de la déclaration :

- pour Installation de 6 panneaux photovoltaïques d'autoconsommation, en surimposition ;
- sur un terrain situé : 2 Carrer Pau Berga à PEZILLA LA RIVIERE (66370)

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 14/05/2008, modifié le 14/05/2018

VU l'arrêté préfectoral n° 2014170-0006 du 19/06/2014 portant approbation du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de la Commune de PEZILLA-LA-RIVIERE.,

Vu l'avis Information de Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Pyrénées-Orientales en date du 22/04/2025

CONSIDERANT que l'immeuble entre dans la composition de l'ancienne Cellera médiévale ainsi que dans le périmètre de protection de la Porte Fortifiée et que le projet proposé est de nature à porter atteinte à la qualité des abords du Monument Historique,

ARRÊTE

Article 1

La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision d'**opposition** pour les motifs mentionnés ci-dessus. Vous ne pouvez donc pas entreprendre vos travaux.

Article 2

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté

PEZILLA LA RIVIERE, le 24/04/2025

Le Maire

Jean-Paul BILLES



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr